

Master Sciences Humaines et Sociales

Mention : Urbanisme et Aménagement

Parcours : Villes Étalées et Aménagement Durable

Présentation	
Nature Formation diplômante Diplôme national	Accessible en <ul style="list-style-type: none">• Formation initiale• Formation continue
Niveau de recrutement Bac + 3, Bac + 4 Conditions d'admission	Modes d'enseignement En présentiel
Durée de la formation 2/4 semestres	
Lieu(x) de formation Campus de Nanterre	
Stages Non	

Le Master « Aménagement et urbanisme » prépare aux métiers de la ville et de l'aménagement. Il offre des enseignements diversifiés et pluridisciplinaires, garantissant une ouverture globale des étudiants aux problématiques de la ville, du territoire et de l'environnement par l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques, de savoir-faire pratiques et d'études de terrain. Le master est co-habilité avec l'Ecole d'Architecture de Paris Val de Seine.

En **M1**, le premier semestre est destiné à l'acquisition des savoirs fondamentaux dans les différentes disciplines qui concourent à l'aménagement urbain. Il permet également une première mise en pratique de ces savoirs à partir de l'analyse de cas concrets. Un choix de cours permet à l'étudiant de s'orienter vers les parcours de M2. Le second semestre est consacré à la maîtrise des outils (SIG...) et méthodes (réalisation d'un diagnostic territorial...). Un séminaire de professionnalisation accompagne le stage.

En **M2**, le parcours forme les étudiants aux questions de l'aménagement des espaces périurbains en relation avec les problématiques du développement durable et les « nouvelles » manières de faire la ville étalée : repenser les équilibres fonciers (l'agricole et l'urbain)... Le premier semestre comporte des cours, un atelier « Projet urbain » à visée professionnelle encadré par des enseignants et des praticiens. Le second semestre est centré sur un travail collectif de réponse à une commande réelle venue du milieu professionnel et préparant l'étudiant à son stage obligatoire de 6 mois.

Spécificités

▣ Structuration générale de la Mention « Urbanisme et aménagement » :

En M1 : Un parcours unique (« Urbanisme et aménagement ») vous offre différents choix en vue de la spécialisation de M2.

En M2 : Vous pouvez, au sein de la mention, vous spécialiser dans un des 4 parcours suivants :

- 1/ « Villes étalées et aménagement durable » (parcours décrit sur cette fiche)
- 2/ « [Etudes urbaines](#) »
- 3/ « [Habitat et innovations](#) »
- 4/ « [Politiques urbaines, projets urbains et montage d'opérations](#) »

Publics

Niveau de recrutement : Bac + 3, Bac + 4

En formation continue

Conditions d'admission

- **Vous êtes étudiant(e) en formation initiale :**

Vous trouverez les conditions d'admissions, modalités et critères de recrutement par formations, dans l'encadré "Candidatures 2019-2020", en bas à droite. Sélectionnez M1 ou M2 suivant votre niveau puis l'UFR et l'intitulé de votre formation. Retrouvez les dates d'inscription sur e-Candidat : <https://ecandidat.parisnanterre.fr/#!accueilView> (menu à gauche "Offre de formation", sélectionnez la formation).

- **Vous êtes un(e) adulte en reprise d'études (formation continue) :**

L'équipe du SFC est à votre disposition pour vous aider à :

- 1/ **identifier les différents dispositifs de validation** qui vous permettent d'entrer dans cette formation ou d'obtenir ce diplôme (VAE/VES) (cf. supra, rubrique Admission).
- 2/ **connaître les multiples dispositifs de financement** pour concrétiser votre projet (DIF/CPF, CIF, Contrat de professionnalisation, Période de professionnalisation, Plan de formation, Congé de formation professionnelle, Congé pour VAE, chéquier VAE, etc.).
- 3/ **monter un dossier de financement et obtenir des devis.** Pour en savoir plus sur ces procédures, rendez-vous sur le site du [SFC](#), rubrique : Contactez-nous pour remplir le [formulaire de contact](#)

- **Les dispositifs de validation d'acquis à connaître :**

Que vous soyez étudiant(e), salarié(e) ou demandeur d'emploi en formation continue, plusieurs dispositifs de validation vous permettent :

- 1/ **d'entrer dans cette formation sans avoir le diplôme de niveau inférieur :**
 - Validation des Acquis Académiques (VAA)
 - Validation des études, expériences professionnelles ou acquies personnels (anciennement VAPP)
- 2/ **d'obtenir ce diplôme sans pour autant reprendre des études :**
 - Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
 - Validation des Etudes Supérieures (VES)

[Pour en savoir plus sur ces dispositifs...](#)

Inscription

Programme

Vous trouverez ci-dessous la version abrégée de la formation. Le livret pédagogique est accessible dans l'encadré de droite "Supports pédagogiques formation tout au long de la vie"

▾ 1ère ANNEE - Semestre 1

UE Savoirs fondamentaux

- Politiques urbaines comparées
- Acteurs et outils de l'aménagement
- Droit de l'urbanisme et de l'environnement

UE Méthodes

- Enquête de terrain et méthodologie : acteurs et enjeux
- Pré-professionalisation

UE Savoirs spécialisés

5 au choix (selon les contraintes de calendrier)

- Ville et espaces ouverts
- Services techniques urbains
- Socio-économie de l'habitat et politiques du logement
- Mouvements sociaux, participation et gouvernance
- Théories Urbaines
- Métropolisation et ville étalée
- Réseaux, transports et mobilités
- Doctrines et formes urbaines
- Ville et développement dans les pays du sud (obligatoire filière ville du sud)

▾ 1ère ANNEE - Semestre 2

UE Savoirs fondamentaux

- Atelier de diagnostic territorial
- Initiation à l'architecture, à la morphologie urbaine et au paysage
- Stage avec rapport

UE Méthodologie

3 au choix :

- SIG
- Outils Graphiques
- Initiation à la sociologie visuelle

UE Langue 6

▾ 2ème ANNEE - Semestre 3

UE Fondamentaux (12 ects)

- Atelier de projet
- Qualité environnementale et métiers de l'architecture et de l'aménagement

UE Complémentaires (12 ects)

- Droit de l'environnement
- Aménités et risques environnementaux
- Espaces ouverts et durabilité des territoires : outils et acteurs
- Le périurbain : pour une nouvelle forme de la ville durable.

UE Méthodes (6 ects)

- Politiques publiques et pratiques de l'aménagement
- Anglais ou Langue vivante M2

▾ 2ème ANNEE - Semestre 4

UE Stage et rapport de stage (12 ects)

- Rapport de stage

UE Travail d'étude/commande (12 ects)

UE Méthodologie (6 ects)

- SIG
- Préprofessionnalisation

Débouchés

Année post-bac de sortie

Bac + 5

Débouchés professionnels

S e c t e u r s : Urbanisme et aménagement urbain // Gestion de l'espace et mise en oeuvre de projets // Développement local // Consultance // Fonction publique territoriale // Environnement

M é t i e r s : Responsable de projet d'aménagement dans le secteur privé (chez des promoteurs, des bailleurs, dans les services « foncier » ou « patrimoine » de diverses entreprises) ou en collectivité locale // Chargé de mission, d'études ou de projet au sein d'établissements publics d'aménagement et établissements fonciers, de Parcs Naturels Régionaux ou en Agences d'Urbanisme, ou encore au sein de cabinets paysagers ou de bureaux d'études en aménagement et stratégies territoriales

Contacts

Renseignements

Responsables pédagogiques

Mis à jour le 02 mai 2019

▶ UFR de rattachement

[Sciences Sociales et Administration \(SSA\)](#)

Paris Nanterre

Lefebvre, bur.211 E

ue de la République

NANTERRE

0 97 56 05

[et](#)

▶ Supports pédagogiques formation tout au long de la vie

[pédagogique](#)

[RNCP](#)

[des formations éligibles au CPE](#)

[e la formation](#)

[charger la fiche formation](#)

► Renseignements pratiques

Secrétariat

Assin

D - Bureau D 214b)

assin@parisnanterre.fr

Responsable de la formation

AGAU

agau@parisnanterre.fr

Formation (SUIO-IP)

suio@liste.parisnanterre.fr

Bât. E - Bureau E.14

Site : suio.parisnanterre.fr

Formation continue(SFC)

formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Tel : 01 40 97 78 66

Bâtiment M

Site : formation-continue.parisnanterre.fr

► CANDIDATURES 2019-2020

[ures en M1](#)

[ures en M2](#)

► Documents à télécharger

[- LICENCE](#)

[- MASTER](#)

[Graduate Courses - LICENCES](#)

[Graduate Courses - MASTERS](#)

parisnanterre.fr/master-sciences-humaines-et-sociales-br-mention-urbanisme-et-amenagement-br-parc